

Collobrières

notre village

Juillet - Août - Septembre

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 13

2012

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Le 17 juin dernier, dans notre village, s'est déroulé un drame épouvantable. L'assassinat par un forcené, repris de justice, hélas en liberté par décision de justice, installé sur notre commune depuis 5 jours seulement, de deux femmes gendarmes dans l'exercice de leur mission : Audrey BERTAUT, maréchal des Logis-Chef âgée de 35 ans, mère de deux enfants et Alicia CHAMPLON, adjudant âgée de 28 ans.

Cette tragédie nous accable. L'émotion, la peine sont partagées par tout le village.

C'est l'incompréhension qui nous habite face à cet acte d'une extrême violence, d'une froideur calculée.

C'est aussi l'incompréhension qui pèse face à ce dérèglement de notre société. Ce tragique événement qui aurait pu se produire n'importe où ailleurs, aurait peut-être pu être évité si la dangerosité et les antécédents de l'assassin avaient été connus.

COLLOBRIERES est une commune rurale, Chef lieu de canton, couvrant une superficie de 11 268 km², (aussi importante que celle de la ville de PARIS) et limitrophe de 11 autres communes. Très excentrée, notre commune est un peu comme une sorte de presque île perdue au cœur du massif des Maures. On arrive à COLLOBRIERES par la route de PIERREFEU et on repart par le même chemin, même si trois routes étroites et sinueuses permettent de rejoindre GRIMAUD, GONFARON/ la plaine du LUC et BORMES / LE LAVANDOU. COLLOBRIERES est et se sent isolée. Ce fut sans doute un avantage, car notre environnement est resté préservé. Cela est en train de changer, et avec l'arrivée de populations nouvelles, les problèmes connus dans les grandes métro-



poles arrivent par paliers successifs à présent jusqu'à nous : TOULON / LA VALLETTE, LA FARLEDE, SOLLIES-PONT, CUERS, PIERREFEU et.... COLLOBRIERES.

Jusqu'en 2009, COLLOBRIERES avait la chance de posséder une brigade autonome de GENDARMERIE. 4 gendarmes occupaient les locaux de la brigade et étaient immergés dans la population qu'ils connaissaient parfaitement. En relation permanente avec les élus municipaux, ils pouvaient intervenir en amont et prévenir les déviances éventuelles.

A partir de cette date, les choses ont changé, les locaux sont en grande partie inutilisés et les 4 gendarmes ont intégré la communauté de Brigade (COB) de PIERREFEU/COLLOBRIERES qui compte à ce jour, 27 gendarmes à ma connaissance.

Le 24 juillet dernier, j'ai, à ma demande, reçu en Mairie, le Colonel Laurent BITOUZET, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Var, accompagné du capitaine CHARARD commandant de la COB de PIERREFEU/COLLOBRIERES, de son adjoint le Major HAINIGUE et de l'Adjudant ETHEVE, commandant de la Brigade de COLLOBRIERES, en présence de M. Serge SAUVAYRE conseiller municipal et Mme FEUTREN Marjorie, secrétaire générale.

Le Colonel BITOUZET a expliqué les avantages d'un regroupement au sein d'une Communauté de Brigade : plus de gen-

La Vie municipale

*La passerelle
de la scierie* 2
*Regard sur nos
associations* 3

La Vie Sociale

*Retraite de
« Maître Yves »* 4
Formation 4

Le Cadre de Vie

La D14 4-5

L'Environnement

*Dossier
L'ISDND* 6-7

La Jeunesse

Une nouvelle directrice 8
L'accueil de loisirs 9
L'espace Jeunes 10-11

Rencontres

*L'Adjudant
DELLIERE* 12-13

Les Rendez-vous de l'Été

Les Brèves

Collobrières numérique 15

Journal Municipal de l'ÉTÉ

darmes disponibles, meilleure efficacité, possibilité d'interventions multiples et variées, des gendarmes étant toujours disponibles, malgré les congés pour raisons diverses et... économies budgétaires, - mais n'a pas répondu à notre attente de pouvoir conserver les gendarmes sur notre commune. Comment peut-on être efficace, lorsqu'il faut une demi-heure pour venir de PIERREFEU à COLLOBRIERES, sans compter le temps de réaction. Celui qui ne connaît ni les lieux ni la population sera nécessairement moins réactif qu'un personnel immergé.

Il n'est pas évident aussi qu'il y ait toujours des gendarmes disponibles pour intervenir rapidement compte tenu des missions diverses qu'ils doivent assurer, parfois hors du secteur PIERREFEU/COLLOBRIERES.

Sur cette disponibilité, à titre d'exemple, lors des dernières élections (Présidentielles et législatives), il a fallu que j'intervienne fermement afin que les permanences destinées à établir les procurations puissent être tenues dans les créneaux pourtant prévus par la COB elle-même. Nous ne pouvons être satisfaits de ce fonctionnement.

A de très nombreuses reprises depuis 2001, je me suis adressée au gouvernement en place pour demander le retour d'une brigade autonome sur notre commune. En 2002, j'ai été entendue, mais l'organisation par la suite des brigades en communauté intercommunal a remis en cause l'autonomie de fonctionnement de la brigade de COLLOBRIERES. J'ai alors à nouveau saisi le ministre de l'intérieur de l'époque Nicolas SARKOZY. En 2008, j'ai saisi Madame Rachida DATI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice qui a transmis le dossier à Mon-

sieur Hervé MORIN, ministre de la Défense. Accusé de réception, mais pas de réponse !

En 2009, j'ai, par l'intermédiaire de Monsieur Hubert FALCO, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, saisi Monsieur Hervé MORIN, ministre de la défense, lequel a transmis mon courrier à Madame Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des collectivités territoriales dont dépendait alors la gendarmerie nationale. Accusés de réception, mais toujours pas de réponse !

A l'occasion de l'hommage rendu par Monsieur le Président de la République mardi 14 août à PIERREFEU DU VAR pour Audrey BERTAUT et Alicia CHAMPLON, je lui ai remis une lettre et je me suis entretenue pour renouveler notre demande, sera-t-on entendu ?

Je sais bien que COLLOBRIERES n'est pas la commune la plus dangereuse de France. Mais je sais que les choses s'y dégradent rapidement et que la sécurité y est plus fréquemment menacée.

Mais ne soyons pas pessimistes !

L'été au village s'est malgré tout déroulé dans la gaieté grâce aux associations et à leurs bénévoles qui ont su animer nos soirées. Nos enfants ont pêché, joué, se sont divertis et ont découvert leur environnement avec leurs rires et leurs yeux qui donnent au monde un peu plus de légèreté. Ce bulletin témoigne, s'il en est besoin, que l'avenir leur appartient.

LE MAIRE
Christine AMRANE

La restauration de la passerelle de la scierie

Construite au XIXe siècle, la **passerelle de la scierie** qui franchit le Real Collobrier permettait aux ouvriers de l'usine installée sur les bords de la rivière, de rejoindre directement leur lieu de travail depuis le village. Restauré et agrandi en 1903, le nouvel ouvrage est alors prévu pour permettre la circulation à dos de mulet.

Aujourd'hui, la passerelle est toujours **très utilisée** par les Collobriérois mais l'ouvrage a beaucoup souffert de la **corrosion** et la plupart des éléments sont **complètement hors d'usage**.

C'est pourquoi la commune a planifié la reconstruction de l'ensemble, selon le projet du cabinet d'architecte BAUDIN et BARGEMON et le bureau d'études structures BRIZOT et MASSE.

L'ouvrage mais également ses abords seront **sécurisés** et un **éclairage** filant mettra en lumière l'édifice la nuit venue.

Détails des opérations :

Les éléments porteurs de la passerelle ne peuvent en effet pas être restaurés car l'épaisseur de métal subsistante n'est plus suffisante.



Aussi, il est proposé la reconstruction de l'ensemble de l'ouvrage dans des dispositions similaires.

Quelques éléments devenus inutiles ne seront pas remplacés comme les tôles cintrées en sous-face et les tirants entre les deux poutres principales. De la même manière, les poutrelles de la passerelle d'origine, entièrement masquées par la structure de 1903, ne seront pas remplacées.

Pour la chaussée, le plancher en bois de la passerelle d'origine sera restitué. Ceci permettra d'une part d'alléger les charges

sur la structure mais surtout de laisser passer l'eau de pluie qui était une des causes de la corrosion de la structure. Une partie des garde-corps et des tôles striées formant les trottoirs sera reposée sur la nouvelle passerelle. Pour s'adapter aux normes de sécurité, les garde-corps seront complétés pour atteindre une hauteur de 90 cm et la partie basse sera munie d'un filet en inox.

Préalablement à la réfection de l'ouvrage, les maçonneries en moellons sur lesquelles s'appuie la passerelle seront remises en état avec un remaillage des pierres et une injection de coulis.

Les parties manquantes des marches en pierre froide permettant l'accès à la rivière seront complétées par des pierres identiques.

Président : Jean BORELLO
Secrétaire : Jean-Pierre RIZZO
Trésorière : Jean-Michel GAUZY

Qui sont-ils? Que font-ils ?

LA BOULE NOIRE DES MAURES, **une des plus anciennes associations** à but non lucratif de notre village, a été déclarée à la Préfecture du Var à Draguignan le 30 avril 1971 et enregistrée sous le numéro 6/1971.

Son objet social était tout sauf restrictif puisqu'il comprenait « la pratique de l'éducation physique et des sports » : tout un programme !

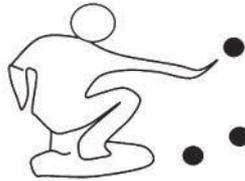
A la barre, on trouvait **Loulou BOURRIER**, président et les regrettés **Dédé SAUVE** et **Jeannot BLANC**, respectivement trésorier et secrétaire qui installèrent le siège de la nouvelle association au Café du Siècle, cours Louis Blanc.

Au fil des ans, d'autres dirigeants allaient se succéder aux postes de responsabilité. Nous ne les citerons pas tous, mais nous aurons une pensée émue pour **Roger JACK**, trésorier et mécène de l'association pendant de nombreuses années..

En 1986, le siège de l'association émigre du Café du Siècle au Bar des Maures où il est encore à ce jour.

Actuellement, LA BOULE NOIRE DES MAURES a pour président **Jean BORELLO** aidé par un conseil d'administra-

La Boule Noire



Collobrières

tion de 9 membres. Les adhérents à l'association sont au nombre de 50, tous licenciés à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

Bon an mal an, LA BOULE NOIRE DES MAURES organise **7 concours fédéraux dotés de 1.000 euros de prix** qui attirent les meilleurs joueurs de la région. Et durant l'été,

tous les jeudi soir des mois de juillet et d'août, un concours de pétanque a lieu, en nocturne, sur le boulevard : compétition familiale ouverte à tous, amateurs du village comme estivants de passage.

Les enfants ne sont pas oubliés, et notamment ceux du Centre Aéré Municipal, par des dotations et une **pêche à la truite** organisées par la Boule Noire chaque 14 juillet.

A tous les Collobriérois et Collobriéroises qui voudraient pratiquer le

sport bouliste en compétition, la Boule Noire peut délivrer une licence fédérale. Le prix de cette licence, pour l'année, est de **35 €** et le maillot du club est offert lors de l'inscription. S'adresser à Jean BORELLO, au Bar des Maures siège de l'association.

Contact du Président : 04 94 48 07 10

Félicitations aux jeunes lauréats collobriérois.

Le bulletin de l'été est aussi celui des résultats de fin d'année scolaire. En 2012, **16 jeunes de 3e** ont obtenu leur **Brevet** avec succès dont une avec la mention « Très Bien » et **10 élèves de terminale** sont devenus **bacheliers** dont une avec la mention « Bien ».

Baccalauréats

Voici la liste des lauréats. Qu'ils soient félicités pour leur travail.

Nom	Prénom	Mention
BEZARD	Jean-Baptiste	ADMIS
BRETON	Manon	BIEN
DEFOLIE	Valentine	ASSEZ BIEN
GARCIA-AZNAR	Ivan	ADMIS
HOURCOURIGARAY	Jim	ADMIS
KIMMEL	Thomas	ADMIS
LOCATI	Jordan	ADMIS
MURA	Enzo	ADMIS
RODA	Cyrille	ADMIS
SPIRLI	Marianne	ADMISE

Brevets

Nom	Prénom	Mention
ABDENNOURI	Omar	ADMIS
BENZINA	Loris	ADMIS
DUPERRAY	Léa-Nina	ASSEZ BIEN
ETHEVE	Stan	ADMIS
GOUJON	Maurin	ADMIS
JARTOUX	Sophie	ADMISE
LABBE	Thomas	ADMIS
LAURY	William	ADMIS
LE BOEDEC	Guillaume	ADMIS
LESAGE	Clara	BIEN
LOCATI	Auriane	ASSEZ BIEN
POLINICE	Laurine	TRES BIEN
RAIAH	Vincyane	ADMISE
ROCLIN	Lisa	ADMISE
ROYER	Lucie	BIEN
THOMAS	Morgan	ASSEZ BIEN

Départ en retraite d'Yves ARIZZI, directeur de l'école

Yves ARIZZI, directeur de l'école depuis de nombreuses années, a pris sa **retraite** en Juin. D'abord élève dans ces locaux, il y est devenu par la suite enseignant puis directeur. Une vie passée sur les bancs de l'école devant et derrière le bureau.

Il passe aujourd'hui le flambeau à Céline RODRIGUEZ (article détaillé dans la rubrique « jeunesse »).

Nous souhaitons tous à « Maître Yves » une **heureuse** retraite.



Une formation professionnelle précieuse

C'est avec une **grande motivation** que les candidats ont suivi une préparation au concours d'entrée à la **formation d'aide soignant**.

Ainsi, Adeline Carmier, Flora Alvarez, Christine Mamino, Marion Khalfouni et Laura Mura ont réussi les épreuves de sélection et sont **admis à la formation** qui débutera dès le mois de septembre à l'Institut Public Varois des Professions de Santé à la Garde.

Ce projet qui favorise la **rencontre entre l'offre et la demande d'emploi dans le secteur de la santé** est une vraie chance pour rebondir dans la vie active.

Une nouvelle fois la commune et les partenaires Mission Locale Corail, Conseil Régional, Conseil Général se mobilisent en faveur de la formation et de l'emploi.



Le Cadre de Vie

Du nouveau sur la D 14

La **sécurité routière est l'affaire de tous** et l'accident mortel d'une jeune maman quelques jours avant Noël dernier nous a ramenés à cette réalité quotidienne.

Depuis quelques années, le nombre d'accidents sur la départementale (D 14) entre Collobrières et Pierrefeu est en **augmentation**. Entre 2007 et 2012, 43 interventions ont été enregistrées, par les Gendarmes ou les Pompiers, occasionnant le décès de 4 personnes, et l'hospitalisation de 16 autres. Afin d'assurer une plus grande sécurité routière aux usagers, il est apparu nécessaire d'engager une concertation avec l'ensemble des autorités concernées et de mener une réflexion sur l'accidentologie de cette voie. Des réunions successives avec les services de la DDTM, de la Gendarmerie, de l'EDSR (Escadron départemental de Sécurité Routière), de la Préfecture, des Pompiers, du Conseil Général et la mairie de Collobrières ont permis de mieux déterminer les causes et les circonstances des accidents survenus ces 5 dernières années et les solutions que **nous pouvons y apporter dans un premier temps**.

Cette voie intercantonnale supporte un trafic de 2650 véhicules/jour. Elle est empruntée par des usagers se rendant à Collobrières, par des poids lourds desservant la décharge de Roumagayrol (environ 200 par jour) et dans une moindre mesure, par des usagers se rendant dans le Massif des Maures (environ 360

véhicules/jour). Malgré les contraintes de la route (succession de courbes avec perte de visibilité...) les usagers ont tendance à rouler à vive allure et donc à dépasser les 90 km/h réglementaires. L'itinéraire « sortie de Pierrefeu-entrée de Collobrières » a vu son accidentologie corporelle augmenter : 6 accidents graves entre 2003/2007, 12 accidents graves entre 2007/2011. Les causes ? **Des véhicules ou des motos seuls, souvent, avec perte de contrôle en courbe, vitesse, alcoolémie...**



Compte-tenu de ces éléments, l'objectif est de **travailler sur la modération de la vitesse, l'évitement des chocs frontaux et le traitement des obstacles**. Pour ce faire, l'une des premières applications dès le mois de Juin a été d'expérimenter la limitation de vitesse à **70 km/h pour les transports de marchandises (+ de 3,5 T)**. Puis la mise en œuvre de la signalisation horizontale (**marquage de l'axe de la chaussée**) est venue renforcer ce dispositif de sécurisation en incitant l'usager à rester dans son couloir de circulation (ligne continue ou discontinue).



Viendront ensuite la mise en place :

- **de barrettes sonores sur la ligne de marquage** dans les secteurs sinueux afin d'occasionner une gêne de la conduite dès leur franchissement, ce qui provoque un ralentissement du véhicule ;
- un **renforcement de la signalisation verticale** pour mieux alerter l'usager sur les points spécifiques de la route (virages, carrefours...) ;
- **des aménagements ponctuels** (glissières de sécurité) ;
- **une sensibilisation des employeurs de main d'œuvre** par l'intervention de la Maison de la Sécurité Routière (MSR). Pour répondre aux problématiques de l'accidentologie dans le département et notamment face au risque routier en milieu professionnel, la MSR-Var a élaboré une action spécifique de prévention pour aborder « **la Sécurité routière en entreprise ou dans l'administration** ». Elle peut être proposée aux **entreprises, administrations ou communes** pour sensibiliser les salariés, les agents des services publics ou les employés communaux ;
- **la présence** et des contrôles renforcés **des forces de l'ordre** ;
- des **mesures d'évolution de la vitesse**.

Dès le premier trimestre 2013, les différents opérateurs (Services de l'Etat, de la Gendarmerie, du Conseil Général ainsi que la Mairie) feront un bilan des mesures sécuritaires affectées à cette voie. *Si les statistiques n'expriment pas de façon formelle la baisse de l'accidentologie de la D 14, des mesures plus répressives seront engagées : radars pédagogiques, limitation à 70 km/h pour tous, voire radars fixes*



(Le radar pédagogique a un aspect beaucoup moins guerrier que le "méchant" radar destiné à sanctionner le conducteur en excès de vitesse.

D'autres, encore plus sophistiqués, annoncent la vitesse à respecter. S'ajoutent à ces indications, le nombre de points et le montant de l'amende que vous auriez perdus si le radar avait été "punitif". En l'occurrence, 1 point et 90 euros).

On ne peut aborder le problème de la sécurité routière sans exacerber les passions, chacun ayant sa propre vision de l'usage de la route. Nous sommes tous concernés par la sécurité routière puisqu'aujourd'hui toutes les générations conduisent, de la grand-mère aux petits enfants. Une pétition est actuellement en « circulation » dans le village, réclamant une prise en compte plus radicale des causes des accidents survenus ces dernières années. Les élus n'ont pas de baguettes

magiques et sont tenus de gérer les problèmes avec un ensemble de partenaires, conscients chacun en ce qui le concerne, que les choses doivent évoluer. Contraintes économiques des financeurs, investissements sur des tronçons prioritaires, données statistiques comparées à d'autres départementales identiques (la D 12 entre Pierrefeu et Puget-ville, pour un même trafic, a deux fois moins d'accidents !) sont autant d'arguments qui plaident en faveur de **mesures sécuritaires modérées et étalées dans le temps, sur les tronçons les plus accidentogènes**.

Alors on ne pourra faire de sécurité routière sans contraintes (en est-ce vraiment ?) : **commençons nous-mêmes à lever le pied et à partager la route !** Réapprendre à partir 10 minutes plus tôt, rouler plus lentement, accepter, sans râler, d'attendre pour doubler des vélos, ou des tracteurs... Nous sommes un exemple pour nos enfants, voire les personnes qui viennent chez nous.

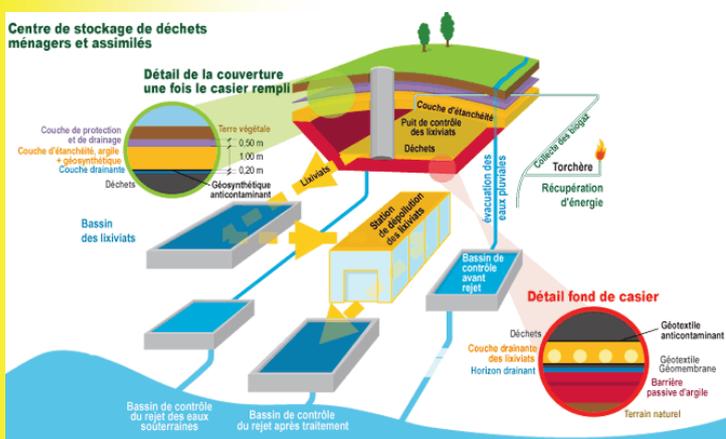


Pensons à l'image que nous donnons. LA ROUTE EST A TOUS.

Quant aux camions, les panneaux de limitation de vitesse leur sont pour le moment destinés ; il serait peut-être judicieux que les forces de l'ordre renforcent leur contrôle vers ces usagers, dont nous avons souvent relevé les excès, plutôt que d'exercer une pression aussi forte à l'encontre des véhicules dans le village. Nous poursuivons les mêmes buts ; ne nous trompons pas de cibles.....

Et si demain matin, je roulais moi aussi à 70 km/h..... Chiche

Centre de stockage de déchets ménagers et assimilés



Crédit : SYDEVOM - 19 av Joseph Reinach - 04000 DIGNE LES BAINS

Tiens ! Vous avez dit ISDND ?

Le **Conseil Municipal** vient de voter à l'unanimité une motion pour s'opposer à toutes modifications de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du Roumagayrol située à 8,5 km de Collobrières sur la D14 entre le village et Pierrefeu du Var, en l'absence d'information suffisante sur le fonctionnement et sur les impacts environnementaux. Il est notamment envisagé d'y installer 3 nouvelles activités, de régulariser, sans autre forme de procès, une extension illégale de 11 ha de ce site réalisée au détriment d'un espace boisé classé et d'augmenter la capacité de stockage jusqu'à 580 000 tonnes sur 5 ans ce qui correspond à un doublement annuel du tonnage toléré.

Compte tenu de cette actualité, il nous semble opportun de faire un peu de pédagogie sur ce type d'installation afin d'en rappeler le fonctionnement.

Qu'est ce donc qu'une ISDND ?

Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) est un centre dans lequel sont mis en décharge les déchets ultimes, c'est-à-dire les déchets qui ne peuvent plus être valorisés.

La mise en décharge a été depuis toujours le moyen le plus simple pour stocker nos ordures mais aujourd'hui, où les préoccupations environnementales sont sur le devant de scène, la mise en décharge des déchets ultimes est soumise à une **réglementation stricte** depuis sa phase de **conception** jusqu'à

sa fin **d'exploitation** qui intervient 30 ans après l'arrêt des apports et qui concerne bien sûr sa phase d'exploitation. Ces sites sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation et réglementées.

L'autorisation d'exploiter est donnée après une étude d'impacts et une étude de dangers qui prennent en compte l'urbanisme environnant, l'accès, les caractéristiques géologiques, hydrauliques, hydrogéologiques et géotechniques du sol.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Des casiers, dans lesquels on déverse les déchets, sont creusés dans le sol. Le volume de ces casiers est délimité par une digue stable et étanche.

Le fond et les flans des casiers sont munis d'une géomembrane surmontée d'une couche de drainage. Pour limiter l'action de l'eau sur les déchets et donc diminuer la production de **lixiviats** (liquide résiduel provenant des déchets appelés vulgairement **jus de décharges**), des fossés captent et détournent les eaux pluviales.

Les déchets concernés

Les déchets qui peuvent être déposés dans une installation de stockage de déchets non dangereux sont les déchets municipaux, les **déchets non dangereux** de toute autre origine, les déchets d'amiante lié (dans des casiers spécifiques) et de

Les lixiviats collectés par le système d'étanchéité et de drainage sont traités par une installation interne ou externe.

Le **biogaz** (gaz produit par la fermentation des déchets organiques) est récupéré et il est soit brûlé dans une torchère soit transformé en énergie.

Une fois la capacité maximale atteinte, on procède à la fermeture des cellules en privilégiant un recouvrement qui favorise l'apparition de la végétation.

plâtre (dépôt sans contact avec des déchets organiques).

En revanche, **sont non autorisés les déchets dangereux** tels que les déchets d'activité de soins, les déchets contenant plus de 50 mg/kg de PCB (polychlorobiphényles), les déchets d'emballages



valorisables, les déchets qui, dans les conditions de mise en décharge, sont explosibles, corrosifs, combustibles, facilement inflammables, les substances chimiques non identifiées, les déchets radioactifs, les déchets liquides et les pneumatiques.

Les impacts

Les impacts environnementaux d'une ISDND sont essentiellement liés aux *fuites de lixiviats* (pollution des eaux) et aux *émissions de biogaz* (effet de serre, pollution atmosphérique).

D'autres paramètres sont à prendre en compte dont notamment les incertitudes liées aux *émissions diffuses et différées*, les phénomènes à long terme mal connus, l'utilisation d'un espace important et enfin les nuisances telles que odeurs, trafic, envols et animaux.

L'information

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 Grenelle 2 donne la possibilité au représentant de l'Etat dans le département, de créer, autour d'une ou plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation, une commission de suivi de site (CSS) qui remplace les an-

ciennes CLIS (Commissions Locales d'Information et de Sécurité). La création de cette commission intervient dès lors que les nuisances, dangers et inconvénients présentés par l'installation classée peuvent concerner la santé, la salubrité publique, la protection de la nature, la conservation des sites le justifient.

Pour conclure

La lecture des impacts environnementaux potentiels d'une ISDND illustre le bien fondé des réticences du Conseil Municipal d'aller plus avant dans le développement du site du Roumagayrol sans que les parties intéressées dont les collectivités territoriales et les riverains ne soient associées à sa surveillance et sans que les résultats des études d'impacts à long terme ne soient connus.

Les choses bougent puisque suite à la pression exercée par Mme Amrane, M. le Préfet du Var par courrier du 07 juin 2012, a décidé de mettre en place **une commission de suivi du site de Roumagayrol**. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier pour lequel la municipalité restera très vigilante et exigeante.



La société de pêche « le roseau du réal » a procédé les samedis 21 juillet et 11 août à des déversements de plus de **100 kilos** de truite le long du Réal Collobrier.

Sous une **ambiance agréable**, un grand nombre de pêcheurs a répondu présent aux **con-**

Les Collobriérois taquent la truite

cours de pêche et au plaisir de taquiner la truite.

L'opération a été menée par la société de chasse la philosophe, l'association Espace Jeune et les services municipaux de la commune.

Merci à Monsieur Jean et Alexandre BURET, de la société de pêche « le roseau du Réal » qui ont rendu cette animation possible.

Une nouvelle directrice à l'école

Dès la rentrée 2012, **Céline Rodriguez** va prendre la direction de l'école primaire. Nous l'avons rencontrée afin de nous faire partager la passion de son métier.

Céline, pourquoi avoir postulé à la direction de l'école primaire de Collobrières ?

La première raison est que « **Maître Yves** » a pris sa retraite en Juin et que son poste était vacant. Je profite de l'occasion pour le remercier pour sa gentillesse et son esprit de conciliation. Il restera comme le maître gentil, le collègue adorable, toujours de bonne humeur, qui sifflait dans les couloirs... Bonne retraite « Maître Yves » ! Il va nous manquer

La seconde est que je suis issue d'une vieille famille collobriéroise (la famille Martin) et que j'avais **envie de revenir « au pays »**. J'ai 39 ans ; j'ai acquis de l'expérience, après avoir travaillé dans une ZEP à Cannes ou des écoles de villages comme Solliès-ville ou Belgentier. Je suis à un moment de ma carrière où je souhaitais la partager. Je sais que le poste de directrice d'école apporte son lot de responsabilités, mais je m'y conformerai avec toute ma bonne volonté.

Comment sera composée votre équipe pédagogique ?

Avec une nouvelle directrice mais aussi **3 nouveaux professeurs des écoles** ! Et même si je ne suis là que depuis 4 ans, je suis déjà une ancienne ! Nous aurons même la **parité** : 2 hommes, 2 femmes ! Nous aurons 4 classes (C.P, CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2) ce qui représente 24 enfants par classe, un bon effectif. Il est d'ailleurs en augmentation depuis quelques années.

Comment va s'organiser le temps scolaire pour cette rentrée ?

La **pose méridienne de 90 minutes** va s'appliquer dès cette année, ce qui signifie que l'aide individualisée que nous proposons entre 11H30 et 13H se fera le soir. En ce

qui concerne le passage aux 5 jours, on ne sait pas encore.

Quel est votre projet pédagogique ?

Je ne peux bien sûr pas m'avancer avant de l'avoir construit avec mes collègues de travail, mais il est vrai que je souhaiterais qu'il soit fondé sur la **citoyenneté**, sur le **mieux vivre l'école**. Nous sommes aujourd'hui confrontés à des **problèmes éducatifs** qui nous amènent à faire un gros travail de psychologie, voire d'assistance sociale. Il nous faut rétablir un bon rapport à l'école pour tous les enfants. C'est une petite société où nous devons créer les conditions du **bien vivre ensemble**, où les enfants doi-

vent être valorisés au regard de leurs potentialités. Un enfant qui n'est pas bien, apprendra mal. Nous avons aussi **deux atouts importants** ; le premier est d'être devenu « **Ecole numérique rurale** », ce qui nous ouvre de grandes possibilités d'investigations. Nous disposons de 2 tableaux numériques, d'une classe mobile et d'un PC enseignant. Le second est de **vivre au cœur du Massif des Maures** avec toutes les perspectives de découverte que cela implique. J'ai envie d'être le moteur de cette équipe, d'amener le groupe à travailler sur des projets communs. Et puis si les enfants nous voient soudés, ils avanceront avec nous...

On ne peut bien faire ce métier qu'avec passion. J'ai envie de faire vivre l'école ; si je n'arrive pas à faire le lien, je partirai ; il faut savoir passer la main »

Merci Céline pour cette franchise. Nous vous souhaitons bonne route dans vos nouvelles fonctions.

Rendez-vous à tous les enfants le mardi 4 Septembre au matin, 8H30 à l'Ecole Varenne.

La semaine de la rentrée, la nouvelle équipe pédagogique sera présentée à l'occasion d'une réunion d'information.



Centre de Loisirs Communal : Les vacances de nos jeunes

Pas le temps de s'ennuyer au centre de loisirs durant les vacances d'été.

Comme chaque été, un grand nombre d'activités ludiques et éducatives ont été proposées aux **enfants du village**.

Ainsi, les petits Collobriérois ont eu des **vacances bien remplies** : Jeux sportifs, piscine, activités manuelles, grand jeu, cuisine, sorties, bivouac, ...

Deux objectifs :

- Proposer des **loisirs éducatifs** aux enfants
- Rendre les **activités accessibles à toutes les familles**

Plus de 17 animateurs ont animés les activités durant l'été.

Un **grand remerciement** à tous mais aussi au personnel communal et aux parents.

Une multitude d'activités : en photos



Rentrée scolaire

Inscriptions au périscolaire et au centre de loisirs à partir du **27 août** en Mairie.

La rentrée scolaire se fera le **Mardi 4 septembre**.

L'accueil périscolaire commencera le **lundi 10 septembre**.

Le centre de loisirs ouvrira le **12 septembre**.

Cantine, inscriptions du 1er au 15 de chaque mois précédents en Mairie.

Carte de transport scolaire, inscription en Mairie.

Recensement militaire dès l'âge de 16 ans en Mairie.

Séjour Les Salles sur Verdon

Du 20 au 23 août, 9 jeunes collobriérois et 2 animatrices ont pratiqué des activités nautiques (kayac, fun boat,

pédalo, baignade, ...) sur le lac de Sainte Croix. Un séjour aux souvenirs impérissables.



Durant 7 semaines, du 9 juillet au 24 août 2012, l'équipe d'animation de l'Espace Jeunes composée de RENAUDIER Mélanie, GRABSIA David et de GOUFFET Michel a proposé des activités diverses et variées pour tous les adolescents du village.

Ce **planning d'activités** a été élaboré avec les jeunes pour répondre au mieux à leurs envies d'amusement, de sensations et de découvertes.

Ainsi, une dizaine de jeunes ont participé quotidiennement à une multitude d'animations :

Des activités sportives

Ces jeunes ont pu s'adonner à la pratique de sports peu connus du grand public comme le TchoukBall, le Hockey sur Gazon, la Pétéca, ou encore le Futsal mais également à celle d'autres plus traditionnels comme le Handball, le Volleyball et le Football à l'Espace Marianne.

Par ailleurs, ils ont pu découvrir la pratique du vélo sur piste grâce à la mise à disposition gratuite des infrastructures du Vélodrome d'Hyères, centre d'entraînement de l'équipe de France. Malgré les difficultés inhérentes à ce sport, des vocations y sont même nées !

La mise en place d'un atelier de danse Hip Hop, dans le cadre de l'opération Ados 2012 du Conseil Général et l'initiation à la randonnée équestre sont venues compléter la liste des activités sportives.



Des activités aquatiques

L'été à Collobrières est synonyme de fortes chaleurs et pour parer à ces hautes températures des activités aquatiques ont été programmées.

Tout d'abord, les jeunes de La Passerelle ont pu profiter, plusieurs fois dans l'été, de la piscine du Centre de Loisirs municipal ainsi que des toboggans d'Aquasud à la Seyne sur Mer. Rien ne vaut la fraîcheur d'une piscine pour se remettre d'une chaude journée !

Un été à l'Espace Jeunes / La Passerelle

Les sorties sur les belles plages du littoral varois ont tenu une belle place dans notre planning ! Au programme de ces activités : Farniente, sports (Beach Soccer, Kayak de Mer) et découverte du patrimoine maritime du var au travers du sentier sous-marin du Pradet.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du programme « Ados 2012 », les adolescents du village ont pu s'adonner aux joies de la voile et du canoë sur la base nautique de Saint-Julien le Montagnier.

Des activités culturelles

La culture n'a pas été oubliée durant cet été 2012 avec au programme découverte de l'île des Embiez et du musée océanographique Paul Ricard, découverte du patrimoine naturel varois (randonnée aux Barres de Cuers, au Grand Lac de Besse sur Issole), visite du Castelet et de sa louverie.

Des activités en soirées

Pour répondre à la demande et au mode de vie estival des jeunes du village, l'équipe d'animation a organisé plusieurs activités nocturnes.

Ainsi, l'organisation des soirées « Ciné-Repas du Monde » - à l'honneur cet été l'Italie, la France et l'Asie - la participation aux Estivales du Lavandou, un tournoi de jeux vidéo et des sorties au Bowling de La Garde et au Magic World d'Hyères sont venues agrémenter les soirées des jeunes inscrits à l'association.

Des activités ludiques

En plus de ces activités spécifiques, l'Espace Jeunes a préparé des activités plus traditionnelles mais non moins attractives comme une animation « Prévention », des Grands jeux, un atelier théâtre, un Karaoké et des sessions exaltées de Monopoly et autres jeux de Société.

Séjour du 21 au 25 juillet à Port Cros



Néanmoins, les envies d'ailleurs n'ont pas été mises de côté cet été avec la participation de 7 jeunes du village au séjour à Port Cros organisé par le Conseil Général et la Fédération des Œuvres Laïques du Var.

Logés au Fort de l'Eminence, ils ont pu admirer les beautés et richesses de ce Parc National avec au programme découverte du patrimoine naturel terrestre et naturel (randonnée, sentier sous-marin, Aquascope, ...), grands jeux et sensibilisation à la protection de l'Environnement et au Développement Durable.



Durant cet été, l'animation de la vie du village a été aussi au cœur de la programmation l'Espace Jeunes.

En effet, outre sa participation aux journées commémoratives du 50ème anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, la Passerelle a organisé deux concours de Pétanque, en partenariat avec l'association La Boule Noire, qui a réuni différentes générations autour d'une même passion. Coupes et médailles sont venues récompensées la prestation de chaque participant

L'association s'est également associée au deux concours de pêche organisé par la société de chasse collobriéroise, La Philosophe et qui ont eu lieu les samedi 21 juillet et 11 août.

Les jeunes de l'Espace Jeunes se sont aussi investis dans la Fête Taurine (28 et 29 juillet) en participant aux jeux dans l'arène. Ils ont ainsi montré leur bravoure en défiant une vachette venue se mettre sur leur passage !

Enfin, le 23 août dernier s'est tenu un tournoi de football à l'Espace Marianne. Nous tenons à féliciter les gagnants de cette édition et à remercier les participants au tournoi ainsi que les bénévoles qui nous ont aidé à faire de ce tournoi une animation festive et intergénérationnelle !

Le programme d'activités de l'Espace Jeunes s'est terminé, comme il avait commencé, par un sympathique apéritif dinatoire le vendredi 24 août 2012.



Au travers d'une exposition des photos, les parents et villageois ont pu découvrir la vie quotidienne des adolescents durant les 7 semaines passées à l'Espace Jeunes.

L'Espace Jeunes sera fermé pendant 3 semaines pour permettre à son équipe d'animation de recharger ses batteries afin proposer aux adhérents de l'association des activités de qualité à partir du 17 septembre.

A partir de cette date, la Passerelle reprendra son fonctionnement habituel : ouverture en semaine de 17h à 19h, le mercredi et le samedi.

Les différents ateliers pour les adultes (informatique et initiation à l'anglais) reprendront également à cette date.

N'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter pour connaître le programme des activités de la rentrée et pour nous donner des idées pour de nouveaux ateliers !

Merci pour cet été 2012 et à la Rentrée !

Renseignements et Contacts :

Tel : 04.94.66.96.58

email : espace.jeunes.collobrieres@gmail.com

Des femmes et des hommes au service de notre sécurité



Adjutant Ludovic DELLIÈRE,
Chef de centre du CIS de
Collobrières.

« D'abord adjutant Del-
 lière, pouvez-vous nous
 présenter le Centre
 d'Incendie et de Secours
 de Collobrières que vous
 commandez ?

Le CIS de Collobrières est
 rattaché au groupement
 centre Var, sous les ordres
 du lieutenant-colonel Jean
 -Christophe Martini et in-
 tervient en collaboration
 étroite avec les Centre de
 secours de Cuers, Pierrefeu
 et Puget-Ville. L'effectif

permanent du CIS de Collobrières est de **25 Sapeurs Pom-
 piers Volontaires dont 12 qui résident au village.** Ce
 nombre de locaux n'est pas suffisant et rend compliqué
 l'organisation des astreintes qui nécessite toute l'année
 que 4 sapeurs soient prêts 24h sur 24 pour assurer les
 missions.

Cet **effectif est renforcé**
en période estivale par 3
 saisonniers ce qui permet
 d'avoir tous les jours 4
 personnes au centre de
 secours de 8 h à 19 h, et
 de participer 1 jour sur 2
 avec un camion citerne
 feu de forêt armé par
 quatre sapeurs-pompiers
 au groupe d'intervention
 feu de forêt maintenu
 en alerte à la Mairie de
 Sauvebonne.

Les **moyens principaux**
 sont 1 véhicule de secours
 et d'assistance aux vic-
 times (VSAV), 1 véhicule
 tout-terrain (VTT), 2 ca-
 mions-citernes feu de
 forêts d'une capacité de 2000 ET 4000 litres (CCF), 1 ca-
 mion-citerne feu de forêts léger (CCFL), 1 motopompe
 remorquable et un véhicule léger équipé récemment d'un
 support et d'une échelle mesurant 6 mètres.

*Concernant ce problème de sous effectif, êtes-vous à la
 recherche de volontaires ?*

Naturellement, lorsque nous ne pouvons pas assurer une
 astreinte au complet, ce sont les moyens des centres de
 secours limitrophes qui interviennent. Cela a inévitable-
 ment un impact sur le temps d'intervention et nous sa-
 vons tous que ce temps est parfois vital.

Nous cherchons effectivement à **renforcer l'effectif du
 CIS de Collobrières** ; ainsi en 2011 trois nouveaux volon-

taires (dans le var 75% des effectifs du SDIS sont des vo-
 lontaires) nous ont rejoints dont un qui habite le village.
 Cet aspect est très important et **nous invitons les Collo-
 briéroises et les Collobriérois** majeurs qui se sentent in-
 vesti pour rendre service, qui sont en bonne condition
 physique, respectueux de la hiérarchie et jouissant de
 leur droits civiques de venir se renseigner au centre de
 secours sur les démarches à mener pour **nous rejoindre**.
 La formation initiale pour pouvoir intervenir dure 300
 heures ; formation répartie sur une année scolaire et qui
 demande un fort investissement personnel tant sur le
 plan physique que sur le plan technique. De nos jours, on
 ne devient pas pompier volontaire du jour au lendemain.

*Adjutant, quelles sont les missions du CIS de Collo-
 brières ? Peut-être que cela pourra susciter de nouvelles
 vocations ...*

Elles sont multiples selon **3 composantes** qui sont la **pré-
 vention**, la **protection** et la **lutte contre les incendies**.

Au titre de la prévention : nous contrôlons les citernes et
 poteaux incendie avec les services techniques de la Mai-
 rie ; nous réalisons, en liai-
 son avec les administrations
 concernées, des exercices
 de sécurité au centre Jean
 ITARD, au groupe scolaire
 ainsi qu'à la crèche. Nous
 instruisons certains dossiers
 administratifs dans le cadre
 de l'environnement et de
 l'urbanisme. Et surtout,
 nous avons une mission
 d'information de la popula-
 tion sur la protection incen-
 die et l'accès au massif fo-
 restier, le calendrier de brû-
 lage en forêt et les exi-
 gences liées au débroussail-
 lement. Enfin, nous organi-
 sons chaque année en juin
 une journée porte ouverte à



la caserne et nous participons à la journée de sécurité
 organisée par le service jeunesse de la Mairie.
Aux titres de la protection et la lutte contre les incen-
 dies, nous avons effectué en 2011, 250 sorties (chiffre
 stable par rapport à 2010) dont 60% pour le secours aux
 personnes, 12 % sur accidents de la circulation, 16 % sur
 incendies et 11% pour opérations diverses.

*Justement, concernant les interventions comment avez-
 vous vécu les inondations du 9 novembre 2011 ?*

C'est vrai que cet évènement climatique auquel nous
 sommes moins souvent confrontés ici à Collobrières, a été
 particulièrement stressant pour de nombreux riverains du
 Collobrier.

Je tiens d'abord à dire que toutes les interventions que nous avons effectuées se sont déroulées en **parfaite synergie** avec les équipes de la Mairie et de Mme le Maire. Nous avons réalisé des patrouilles toute la nuit et avons surveillé les points sensibles et la montée du Collobrier. Dès 4 h du matin, nous avons procédé à l'évacuation des premières habitations. Ensuite, nous avons procédé au pompage de l'eau dans de nombreuses maisons du village avec le renfort des moyens de plusieurs autres CIS du département.

Si cet épisode ne s'est finalement pas trop mal terminé, il a permis à ce que le matériel « inondation » récemment acquis tels que motopompes électriques et kits « spécial inondation » soient utilisés.



Nous parlions à l'instant du temps d'intervention, pensez-vous que l'installation d'un défibrillateur cardiaque à disposition du public pourrait être utile ?

Il est vrai que la question nous avait déjà été posée il y a deux ans et que nous avons donné une réponse réservée du fait que nous avons un appareil au CIS. Néanmoins, les technologies ayant évolué vers une plus grande facilité de mise en œuvre et pour autant que cet appareil ne soit pas trop exposé au vandalisme, l'installation d'un exemplaire dans le village serait un plus pour la sécurité de ses habitants.

Pour finir, quelques conseils et recommandations pour nos lecteurs ?

Oui bien sûr, d'abord en cette période estivale il faut absolument se renseigner sur **l'accessibilité au massif forestier** avant d'entreprendre une ballade en forêt, soit en passant en Maire, à l'office du Tourisme ou bien ici au CIS de Collobrières ou encore sur Internet sur le site de la préfecture du Var ou sur celui du SDIS. Le risque d'incendie est fortement dépendant de la **météo** (vent et/ou température).

Toujours en cette saison, la surveillance des jeunes enfants et des piscines doit être continue. Même si elles

sont équipées de moyens d'alerte, il faut garder à l'esprit que le **drame** peut survenir en **quelques secondes** et que 100% des accidents pourraient être évités si **un adulte** est **présent en permanence** pour surveiller lorsque les enfants se baignent.

Il convient aussi de respecter scrupuleusement les pé-



riodes de brûlage des végétaux (info aux mêmes lieux que pour l'accès en forêt) et d'éviter l'emploi d'appareils pouvant créer un départ de feu lorsque l'on débroussaille sa propriété, par exemple en été pas d'utilisation de **débroussailleuse à lame** et plus généralement tout ce peut **générer des étincelles** comme les tronçonneuses et attention à l'usage de **moteurs thermiques** !

Chez soi, il convient d'éviter de **cumuler les risques** en stockant **au même endroit** les produits inflammables ou combustibles tels que peintures, vernis, cartons, bouteilles de gaz, matériel de soudage oxyacétylénique, etc...

Derniers conseils aux **randonneurs** et chercheurs de champignons, il convient de **bien s'équiper** lorsque l'on se rend en forêt. Eviter de **partir seul en terrain inconnu**, ainsi nous avons eu 4 interventions en 2011 pour retrouver des chercheurs de champignons égarés dont 2 ont nécessité la venue d'un hélicoptère. »

Au moment de clore cet entretien, nous tenons à souhaiter, **au nom de toute la population**, un prompt rétablissement à l'adjudant Dellière qui vient de subir une malencontreuse rupture d'un tendon d'Achille et **un grand merci** aux volontaires qui nous prêtent assistance.

En cas d'URGENCE, appelez le



CIS COLLOBRIERES

chef de centre : Adjudant Ludovic DELLIERE

Avenue des anciens combattants d'Afrique du Nord

Téléphone : 04 94 48 07 98 Fax : 04 94 00 31 28

50e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie



Le 5 juillet dernier marquait le 50e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et par la même celui du rapatriement et de l'installation dans notre région de familles de pieds noirs et de harkis. De par son histoire, la commune de Collobrières a voulu mettre en lumière cet événement historique.

En collaboration avec les associations des Anciens Combattants et de l'Espace Jeunes / La Passerelle, la municipalité a organisé les 6,7 et 8 juillet 2012, à la salle des Moufus, des manifestations autour de cet anniversaire.

Le but était de présenter cette période de l'histoire algérienne et française de façon objective et sans parti pris, mettant en avant le vécu de familles de pieds noirs, d'appelés du contingent et de harkis.

Au programme de ces 3 journées, une conférence de l'historien Jean-Jacques JORDI, grand spécialiste de cette période et reconnu pour son impartialité. Ce dernier, à travers son discours a apporté des clés pour comprendre et analyser ces événements de manière historique.

Cette conférence, passionnante mais non passionnelle, a été suivie par une centaine de personnes qui avaient au préalable découvert le documentaire « La Valise sur le Pont » de ce même historien.

Une exposition s'est également tenue dans la salle des Moufus durant ces trois jours. Elle était entièrement composée d'archives provenant de collobriérois plus ou moins liés à cette période de l'histoire et à ce pays.

De nombreuses personnes ont ainsi fait partager photos, lettres, objets personnels. Des archives municipales et des autres livres et revues sur la question sont venus compléter cette exposition.

Ce fut l'occasion pour des Collobriérois de se remémorer des souvenirs qui ont façonné une partie de l'histoire du village.

Ces trois journées se sont terminées par un défilé et le traditionnel verre de l'amitié provençal.

Ainsi, du fait de sa neutralité voulue par les organisateurs (chaque point de vue a été respecté), cette exposition a permis de mettre en avant une période de l'Histoire encore sensible dans la mémoire collective.

Elle est la preuve qu'avec le traitement objectif des événements le dialogue historique et interculturel peut avancer sereinement et faire changer les mentalités.

Fort du retour positif dont elle a fait l'objet, cette exposition peut prétendre à être la première d'une longue série.

Les événements marquant de l'été et ceux à venir !



Samedi 15 septembre
Dimanche 16 septembre

Journées du Patrimoine

Expositions sur l'eau à Collobrières et sur les classes d'écoles d'antan (place de la Libération et Mairie).

Les artistes dans la rue

Expositions - AACC

Jeudi 11 octobre

Collecte de sang

Moufus

Les Fêtes de la châtaigne auront lieu les dimanches 14, 21 et 28 octobre.

Collobrières à l'heure du numérique !

Un nouveau site internet

Pourquoi un nouveau site internet ?

L'association des Maires Ruraux nous a proposé une offre très intéressante nous permettant de gérer au mieux les informations et de pouvoir les mettre à jour régulièrement. Plus ergonomique et très réactif, ce système est également beaucoup plus économique que le précédent. Ainsi, pour 180€ par an tout compris, Collobrières est sur la toile.

Qu'y trouve-t-on ?

Le site internet de la Mairie (www.collobrieres.fr) a pour objectif de vous présenter la commune et de vous renseigner le mieux possible sur les services et la vie au village.

Les élus et les différents services municipaux y sont présentés. De nombreuses pièces et formulaires peuvent y être téléchargés (dont le bulletin municipal, les compte rendus des conseils municipaux, les repas de la cantine, ...).



Quel intérêt ?

Accessible 24h/24h et 7j/7j à travers le monde, ce site informe aussi bien les villageois que les personnes désireuses d'avoir des informations sur notre commune. Il ne fait pas double emploi avec celui de l'Office de Tourisme (www.collobrieres-tourisme.com), destiné avant tout à nos visiteurs en demande d'informations touristiques (hébergements, restaurations, manifestations, ...).

Et la suite ?

Un site internet touristique, un site internet municipal, une page facebook, l'heure est à l'information numérique. La municipalité y travaille quotidiennement afin de fournir les meilleurs services au

plus grand nombre.

Si vous avez des remarques sur le site de la mairie, merci de les envoyer par mail à : servicetourisme@collobrieres.fr

Vous êtes responsables de votre Wi-Fi !

Qu'est-ce que le Wi-Fi ?

Le Wi-Fi est une technologie permettant l'échange de données sans fil, donc de connecter son ordinateur ou son téléphone portable à internet (entre autre).

Un réseau sans fil, et par extension un réseau Wi-Fi, est beaucoup plus sensible qu'un réseau filaire car les données circulent librement dans l'air.

Aujourd'hui, avec l'arrivée d'internet dans nos foyers et la démocratisation des "box" (ces fameuses boîtes que l'on branche sur le téléphone et qui permettent la connexion à internet et diffuse un réseau Wi-Fi), nous sommes entourés de réseaux tout autour de nous.

Pourquoi sécuriser le Wi-Fi ?

Il est essentiel de protéger son réseau sans fil, même si vous considérez que les données qui circulent n'ont rien de confidentiel.



En effet, un réseau sans fil non protégé peut permettre à n'importe quel utilisateur du voisinage d'utiliser votre connexion internet et éventuellement lancer un certain nombre d'attaques.

Sachez qu'en cas de problème, le responsable est le propriétaire de la connexion à internet, c'est-à-dire vous !

Afin d'éviter toute forme de piratage de "proximité", il est impératif de paramétrer votre box internet, votre point d'accès Wi-Fi ou votre modem ADSL sans fil afin de le sécuriser.

Un réseau Wi-Fi est sécurisé quand il est demandé un mot de passe à celui qui tente de s'y connecter.

Votre fournisseur d'accès à internet (Orange, Neuf, Bouygues, Free, ...) est là pour vous renseigner si vous avez des questions.

Alors tous à vos "box" !

Un tour du monde en tandem

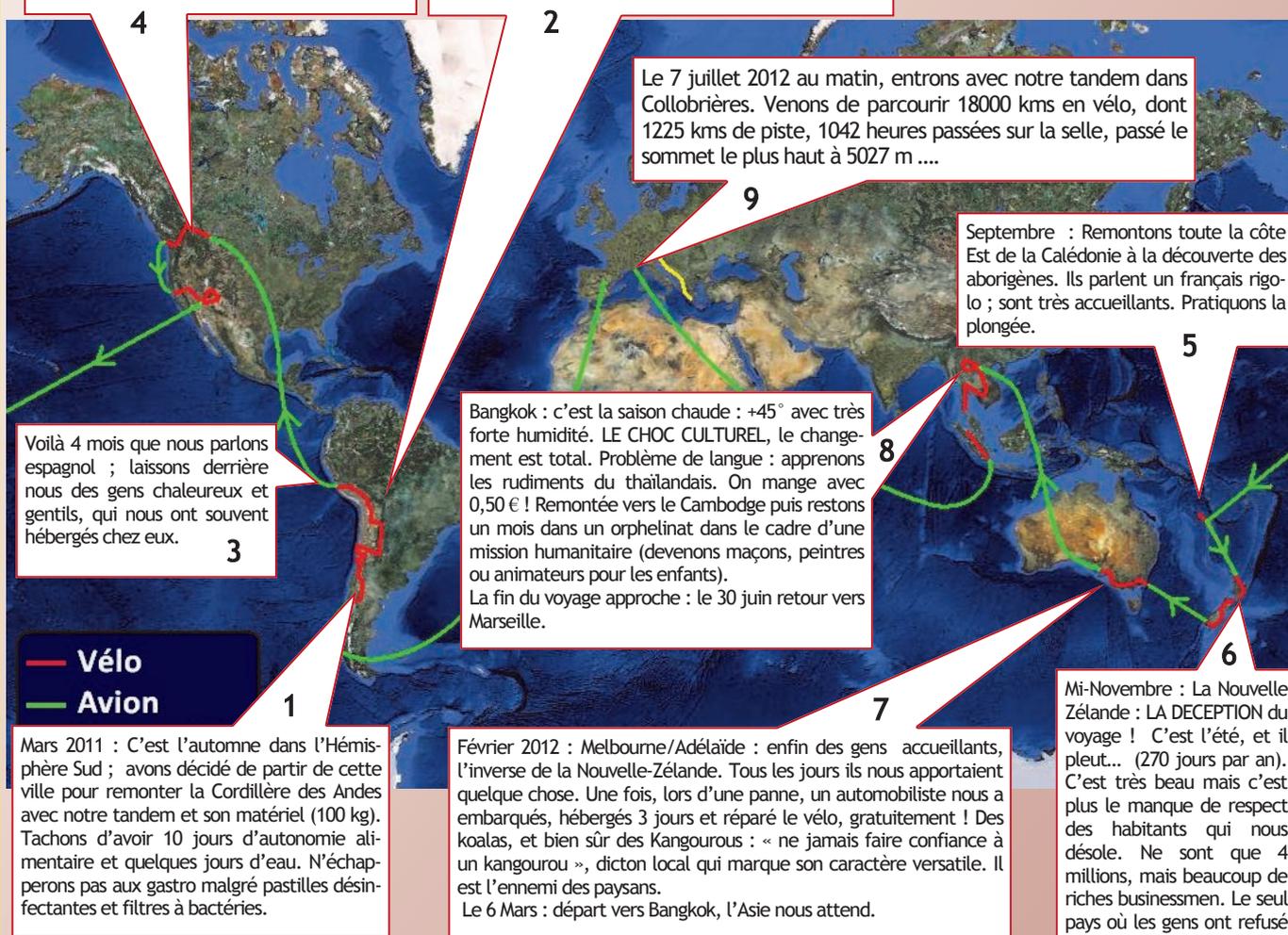
Mars 2011 : Audrey Libert (la petite fille de M. et Mme Huss) prend la route en tandem avec son compagnon Olivier Boquet, âgés respectivement de 26 et 27 ans, tous deux ingénieurs, décidés à vivre une grande aventure avant que la vie professionnelle ne les oblige à plus de conformisme.

Juillet 2012 : après 16 mois de voyage, ils nous reviennent avec de belles images et de belles rencontres dans la tête, des déceptions aussi.



Mi-juillet : C'est l'été dans les Rocheuses. Visitons les parcs. Vu 9 ours, des mouffons, des coyotes, des wapitis, un ours brun. Frisco et la route des vins ; Vegas et les limousines. La vallée de la mort : + 45 ° ; roulions la nuit. Très bon accueil des US à notre égard.

La Bolivie, l'Altiplano : un moment fort du voyage. Pas de GPS, pas de boussole, ici une seule route. Ici, tout se mérite : les sommets sont à 5000 m, la nuit il fait - 25 °. Comment on gère ? On a froid dans la tente ! Une tempête de sable nous a fait croire à notre dernière heure, plus d'eau. Ce jour-là : que 20 km parcourus.



Pour tout connaître sur leur voyage, retrouvez-les sur 3rouesverslemonde.com
Une projection d'un diaporama retraçant ce périple aura lieu le samedi 29 septembre à la salle des Moufus. Vous êtes tous invités à venir découvrir le monde à vélo...

Morale de l'histoire : nous pourrions dire « quand on veut, on peut » ou « à cœur vaillant, rien d'impossible ». En tous cas, Bravo à eux deux, et que leur volonté et leur détermination soient un exemple pour nos jeunes collobriérois.

Interview et montage : N. ALLIONE